



Communiqué de presse n°29 du 19 avril 2011
Déclaration de Jean-Louis Malys, secrétaire national

Migrants tunisiens
**La situation appelle une prise en charge
solidaire**

Tél
01 42 03 80 12
fax
01 53 72 85 71
atdepresse@cfdt.fr

Contact :
Isabelle Perrin
Responsable des
relations presse

Damien Cerqueus
Attaché de presse

Isabelle Poret
Assistante

Le triste épisode de l'interdiction de circulation des trains entre Vintimille et Menton le 17 avril traduit **l'absence de politique européenne en matière d'immigration et l'instrumentalisation politique du phénomène**, autant par le gouvernement français qu'italien.

Les difficultés rencontrées par la Tunisie dans sa recherche d'un avenir démocratique demandent **une prise en compte particulière de cette situation exceptionnelle**, une solidarité avec sa population qui contribue à la stabilité régionale.

L'incapacité du Conseil des ministres européens de l'intérieur du 12 avril à s'entendre sur un minimum de solidarité avec les pays en frontière de l'Union pour les aider à prendre en charge les flux d'immigrés, répond à la stigmatisation systématique de l'Union européenne par les ministres italiens de la Ligue du Nord. Mais **l'attitude du gouvernement français d'entraver ainsi la libre circulation à l'intérieur de l'espace Schengen, sous le prétexte de menaces à l'ordre public est inacceptable.**

La crispation politique sur les migrations aboutit ainsi à la remise en cause, certes ponctuelle, d'un droit fondamental. Mais ceci dénote une dérive grave qu'il convient de stopper. L'Union européenne et les gouvernements de ses Etats membres sont mis devant leurs responsabilités : ils doivent intervenir pour **favoriser une prise en charge solidaire des migrants, respectueuse de la dignité humaine.**